retière au moment où il se lavait les mains dans un seau d'eau placé dans la petite cour.

Pour écarter les soupçons, les misérables qui avaient de l'or et de l'argent plein les poches, demandèrent une «tournée à crédit».

Vers 6 h., ils se retirèrent. On sait que Vanden Bogaert fut arrêté 50 minutes après à l'estaminet Monfrano.

Les assassins n'ont pas été conduits au Parquet hier.

— Hier jeudi, les mariniers présents à Dunkerque ont commencé à faire circuler une pétition adressée aux future jurés, qui figureront aux procès-verbaux des deux assassins de Mme Knockaert ainsi que leur exécution à Dunkerque.

— Aucune nouvelle confrontation n'a eu lieu hier.

APPEL AUX CATHOLIQUES

Pour l'envoi de vos cartes de visite, de deuil, etc. Servez-vous des bandes spéciales vendues par le *Comité des Ecoles catholiques* au profit de ses œuvres. 5 fr. la 100.

Dépôts pour Roubaix : 71 Grande Rue ; 84, Grande-Rue ; 34, rue Fosse-aux-Chênes ; Vroman, Grande-Place ; Plouvier, place Notre-Dame ; Martin-Frémont, rue de Lannoy ; Flipo-Breuin, Grande-Rue.

Dépôts pour Tourcoing : 5, rue Carnot ; 85, rue des Ursulines ; Jean Debischop, rue des Ursulines ; Henri Lemaire, Grande-Place ; Jules Roncoz, Grande-Place.

***

Il nous revient que des receveurs ou receveuses des Postes ne veulent pas accepter les cartes de visite envoyées sous bande timbrée à 0,01 et portant la bordure endeuillée des « Persécutés », sous prétexte que ces bandes sont plus larges que le tiers de la carte.

Nous avons interrogé à ce sujet la direction des Postes, à Lille, qui nous a répondu que ces bandes, livrées par l'administration elle-même, devaient être acceptées.

Du reste, le paragraphe suivant du Manuel postal théorique et pratique, par Adrien Frault, commis principal de l'Administration centrale des Postes et Télégraphes, prouve suffisamment le droit des expéditions :

Imprimés expédiés sous bandes timbrées officielles. — Aux termes d'une décision du 5 février 1886, les bandes timbrées vendues par l'Administration peuvent être employées pour l'envoi des imprimés ayant droit à la taxe réduite, sans que la largeur de ces bandes, par rapport aux objets qu'elles recouvrent, puisse, en aucun cas, être un empêchement à l'admission du bénéfice de la taxe de 1 centime par 5 gr. jusqu'à 20 grammes, fixée par l'article 6 de la loi du 6 avril 1878. Il n'y a pas lieu de surtaxer un imprimé ou une carte de visite, par exemple du poids de 5 grammes, qui seraient placés sous des bandes timbrées OFFICIELLES couvrant plus du tiers de leur surface. (B. m. n° 2, février 1886).

Donc, si les personnes qui utilisent les bandes des « Persécutés » éprouvent quelques difficultés à la poste, elles peuvent prouver leur droit en montrant l'extrait qui précède et, au besoin, en avertissant le receveur ou la receveuse qu'elles en référeront à la direction générale, à Lille.

Demander à nos porteurs

L'ALMANACH CATHOLIQUE de Roubaix

ROUBAIX

Aujourd'hui

Ouverture d'une rue nouvelle à la Mackellerie. — Jusqu'au 10 janvier 1905 inclusivement les intéressés pourront prendre connaissance, à la mairie, tous les jours de 9 h. du matin à midi et de 2 à 5 h. de soir du projet d'ouverture, de classement, de fixation des alignements de nivellement et de la mise en état de viabilité d'une rue destinée à relier les rues de la Mackellerie et du Luxembourg, à travers la propriété de MM. Glorieux et fils.

Institut populaire de l'Epeule. — Ce soir, 71, rue Descartes, conférence de M. F. Leclercq sur les *Commissions d'arbitrage*.

Enterrement. — M. Louis Lesar, 9 heures, Saint-Antoine. — M. Pierre Boucquey, 3 heures, Notre-Dame.

Obit. — M. Joseph Lefebvre, 9 h. 1/2, Saint-Martin.

AUTOMOBILE-CLUB du Nord de la France

Assemblée générale. — Compte-rendu de la situation morale et financière.

Jeudi soir, l'*Automobile-Club du Nord de la France* a tenu, au nouveau local, rue de la Gare, l'assemblée générale annuelle qui a été présidée par M. Hector Franchomme, conseiller d'arrondissement de Lille, président de la société ; André Huet, vice-président ; Léon Lefebvre, Gustave Wattinne, Georges Verley, tt. Boulangé, P. Motte, G. Desurmont, J. Delfreanes, membres du Comité.

M. Franchomme remercie les membres de l'Automobile Club d'avoir répondu à l'appel du Comité et il excuse M. le prince d'Alembert empêché.

Puis, il montre ce que, avec l'aide des sous-commissions, le Comité a pu réaliser en 1904, tel le congrès d'Arras.

M. Damez, secrétaire, expose qu'en 1901, il y avait 180 membres, et en 1904 400 sociétaires à l'Automobile-Club. C'est le record pour le province. Puis il fait l'éloge du Comité qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine.

Il rappelle ensuite les diverses étapes parcourues par le Club, les progrès et l'ensemble des réformes accomplies pendant l'année qui va se terminer.

La situation financière est aussi prospère que la situation morale est bonne. Elle se chiffre par un excédent de recettes de 5.600 fr.

M. Damez fait ressortir les avantages retirés par les 345 sociétaires qui ont obtenu des permis de libre circulation internationale par le Club.

M. Gustave Wattinne, commissaire-vérificateur des comptes, les fait approuver par l'assemblée.

M. Franchomme reprend ensuite l'examen des questions étudiées au congrès d'Arras.

M. Boulangé parle ensuite de la question des assurances et montre quelle est le Compagnie la plus avantageuse pour les membres du Club.

M. Franchomme expose qu'une société de secours mutuels pour les chauffeurs serait très utile.

Il aborde ensuite la question des réductions extraordinaires obtenues par les clubs sur les accessoires et les fournitures.

Des observations sont formulées à ce sujet par M. Declercq.

M. Wattinne y répond, ainsi que M. Franchomme.

Le principe d'une augmentation de cotisation de 10 fr. est voté.

Il est procédé ensuite au renouvellement du Comité. Voici quels sont les élus :

MM. Riaet Hilaire, Tourcoing.
Boulanger Henri, Roubaix.
Claeysseas Pierre, Wambrechies.
Deffrennes-Caset Jean, Lannoy.
Descamps René, Lille.
Desurmont Georges, Tourcoing.
Franchomme H., Marcq-en-Barœul.
Guyot Charles, Maresquel (P.-de-C.).
Huet André, Lille.
Huet-Willeret Charles, Roubaix.
Joire Georges, Tourcoing.
Lefebvre Léon, Roubaix.
Malhon Eugène, Roubaix.
Motte Pierre, Roubaix.
Verley Georges, Lille.
Vernier Léon, Tourcoing.
Wattine Gustave, Roubaix.

Le bureau est ainsi composé :

Président : M. Hector Franchomme ; Vice-président : M. André Huet ; Secrétaire-trésorier : M. Eugène Mathon.

Un banquet

a suivi l'assemblée générale. Il a été servi à l'Hôtel Ferraille et était présidé par M. Franchomme.

M. Gilbert Sayet, adjoint au maire, représentait M. Eug. Motte absent de Roubaix.

Au dessert, M. Franchomme a remercié de leur présence MM. Gilbert Sayet, les membres du comité de la presse, l'avocat-conseil de l'A. C. N., Me Honoré, et a levé son verre en l'honneur de S. M. le Roi des Belges, des préfets du Nord et du Pas-de-Calais.

D'autres toasts ont été prononcés par MM. Sayet, André Huet, Damez, Gustave Wattinne, Lagrillière-Beauclerc et Breyer.

Un concert très agréable a suivi le banquet avec le concours de MM. Jean Wibaut, baryton ; Jeanneau, basse-solo de la *Cécilia* ; Georges Boudues et Georges Delcambre et Mlles Marthe Rousseile, cantatrice et Filneaux, monologuiste.

Pendant le banquet, la Fanfare cycliste du Nord-Touriste est venue donner une sérénade à M. Franchomme à l'occasion de sa réélection comme président.

UN VOL IMPORTANT

rue de Rome

Dans la soirée de mardi, vers 6 h. 1/2, sa journée de travail terminée, M. Gustave Dupont, ouvrier de fabrique, accompagné de sa femme, rentrait à son domicile, rue de Rome, 37.

La porte de la maison était entr'ouverte, la serrure arrachée ; il n'y avait aucun doute, des malfaiteurs avaient passé par là.

Tout le mobilier était dans un désordre indescriptible. Dans un meuble dont la fermeture avait été fracturée, les cambrioleurs avaient fait main basse sur un coffret en fer qui contenait les seules économies du ménage Dupont, soit une somme de 80 francs, deux livrets de Caisse d'épargne et deux obligations de la Ville de Paris.

Un portemonnaie où une somme de 10 fr. avait été déposée, avait également été enlevé par les cambrioleurs.

Il n'est resté à M. et à Mme Dupont que la triste ressource d'informer M. Lâché, commissaire de police, de ces faits et de déposer une plainte contre les auteurs de ce vol audacieux, commis en plein jour et qui sont jusqu'ici complètement inconnus.

Caisse d'épargne de Roubaix. — A l'occasion du Nouvel An la Caisse sera fermée le dimanche 1er janvier 1905.

Bibliothèque pour tous. — A l'occasion du 1er janvier, et conformément à l'article 1er de son règlement, la bibliothèque ne sera pas ouverte dimanche prochain.

Elections au Tribunal de Commerce. — L'assemblée des électeurs au Tribunal de Commerce de Roubaix est convoquée au dimanche 22 janvier 1905.

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le dimanche 5 février 1905.

Il s'agit de pourvoir à la nomination de deux juges suppléants en remplacement de MM. Léon Cavrois et Georges Florin, élus juges titulaires.

Location d'excellents **pianos** depuis 5 fr. Maison **Sergent**, 138, Gde-Rue, Roubaix.

La société de secours mutuels Notre-Dame, fondée en 1890, qui groupe un effectif de près de 800 ouvrières de l'industrie textile, vient d'être informée officiellement que ses statuts ont été approuvés par arrêté du 10 décembre 1904.

En plus des secours de maladie et de blessure, cette société alloue des primes d'accouchement aux femmes mariées, elle prévoit aussi les allocations aux orphelins, aux ascendants, aux vieillards, la constitution de dots et de pensions de retraites.

Société de secours mutuels Saint-Joseph. — Cette société a tenu, lundi soir, son assemblée générale annuelle. Nous en donnerons demain le compte-rendu qui nous arrive tardivement.

AUX CISEAUX D'ARGENT, 57, rue de Lannoy, **mercerie**, nouveautés de la saison. — Cheminises, gants, foulards, cravates. — Fournitures pour tailleuses. — **Cadeaux utiles pour étrennes.** Un joli calendrier est offert aux acheteurs.

Les accidents de travail. — Un découpeur de métaux, Em. Dewagner, 23 ans, demeurant à Deynze (Belgique), de chez M. Puis, fabricant de roues en fer, rue de Rome, 82, blessé à la main droite, trois semaines de repos.

Mlle **Monnier**, 69, rue de Lille, Roubaix. — *Reprises invisibles dans les Vêtements.*

Une apprentie qui avale une aiguille. — Mercredi, vers 11 heures, une apprentie, Alice Decuyper, 13 ans, rue des Villas, 8, à Tourcoing, occupée chez M. Georges Selliez, conseiller municipal et confectionneur, rue Heilmann, a avalé par mégarde une aiguille qu'elle tenait entre les lèvres.

Cette aiguille a été sentie au cou, puis a disparu ensuite dans l'hypocondre droit où la victime de ce singulier accident la sentait encore.

Quand un médecin appelé à soigner Alice Decuyper, l'aiguille n'était plus perceptible. Les suites de cet accident ne pouvant être prévues.

Grands froids. — La Maison DEFLOU recommande ses chaussures hygiéniques doublé chat, grande marque Pinet ; ses caoutchoucs russes et français. N'achetez rien sans avoir visité nos magasins, 8, rue de la Gare, Roubaix.

Vol d'outils. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont dérobé, dans une maison en construction, rue du Manège, des outils du menuisier, appartenant à M. Jean Collette, rue de Bouvines, 4.

Une enquête est ouverte.

Pour vos **COUPONS** adressez-vous Banque Albert PEHGEN, *49 bis, rue Saint-Georges — ROUBAIX*

Ceux qui boivent trop. — Les agents Lemoine et Deronne ont arrêté, rue de Wasquehal, un journalier, Louis Boudroit, 27 ans, demeurant même rue, cour Darras, au Blanc-Pour, pour ivresse, outrages et rébellion.

Vol d'un vélo. — Dans le soirée de mercredi, entre 5 et 6 heures, un malfaiteur a pénétré dans le couloir d'entrée des bureaux de la Société Anonyme de peignage, rue du Collège, et a enlevé un vélo appartenant à un coursier, Albert Delaoglé, 28 ans, rue de la Mackellerie, 99.

A qui les clés ? — M. Maurice Vanschel, rue du Tilleul, 337, a trouvé un trousseau de trois clés.

— M. Emile Verstraete, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 41, a trouvé une clé de sûreté.

CHAPELLERIE-FOURRURES

« **LÉON** », 40, rue de l'Epeule, Roubaix. — Chapeaux anglais et premières marques françaises. Fourrures en tous genres. Réparations.

A qui la reconnaissance ? — Mlle Germaine Dehoane, rue des Longues-Haies, cour Baes, 7, a trouvé une reconnaissance du Mont de Piété.

A qui le livret ? — Mme Picavet, rue d'Alger, 75, a trouvé un réticule contenant un livret au nom de Léonie Hiéronymus, qui a été déposé au bureau du commissariat de police de la place Chapial.

Etat-civil de Roubaix

CHOCOLATS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
FONDANTS, PRALINES & NOUVEAUTÉS
Pour Cadeaux du JOUR DE L'AN
5, rue du Priez — LILLE — Près la Gare
Le Magasin est fermé le Dimanche 1er Janvier

du 29 décembre

Naissances. — Yvonne Willaeys, rue Turgot, cour Roos, 4. — Suzanne Puraye, rue Blanchemaille. — Georges Spruytte, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 10. — Raymond Ghyselinck, rue de la Vigne, cour Vanbavereu, 11. — Emile Deroubaix, rue Bernard, 112.

Décès. — Léon Deswimaux, 16 mois, rue de l'Epeule, 1re cour Lampe, 4. — Henriette Delbar, 3 mois, rue de l'Alma, fort Wattel, 46. — Florence Demiddeleir, 10 jours, rue Labruyère, 91. — Jean-Baptiste Gallet, 76 ans, sans profession, rue de Barbieux. — Léon Vinois, 67 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Léon Bossut, 77 ans, sans profession, rue de Caribem. — Marie Sergheraert, 38 ans, ménagère, rue des Longues Haies, 385.

PRINCESSE MAKOKO *Savon Victor Vaissier* Nouveau parfum exquis

WATTRELOS

Accident de travail. — Un homme de peine, Paul Coquelle, 39 ans, demeurant rue d'Audenaerde, de chez M. Paul Delmaere, rue du Collège, à Roubaix, blessé à l'œil droit, trois semaines de repos.

CROIX

Un punch à l'Union Catholique

Important discours de M. Duthoit

LES SŒURS DE L'HOSPICE ACCLAMÉES

La vaste salle des fêtes du Cercle Saint-Martin, magnifiquement décorée pour la circonstance, est pleine de nombreux adhérents de l'Union Catholique, au moment où M. J. Honzet ouvre la réunion.

Nous distinguons dans l'assistance, M. Duthoit, MM. les membres du Comité directeur, MM. Carton, Dewusts et Declercq, conseillers municipaux ; MM. l'abbé Jourdin, curé de St-Martin ; les abbés Bogaert, Debout, vicaires de cette dernière paroisse, l'abbé Delaeter, vicaire de Saint-Pierre.

M. Julien Houzet, président de l'Union, est heureux de féliciter à nouveau M. E. Duthoit de la distinction pontificale. Cette décoration ne pouvait parvenir à plus digne titulaire. M. Duthoit est l'incarnation même du dévouement aux œuvres sociales. Après avoir remercié les assistants d'avoir répondu si nombreux à l'appel, il propose un vivat en l'honneur du chevalier.

DISCOURS DE M. DUTHOIT

M. Duthoit se lève salué par de nombreux applaudissements.

En termes éloquents il rappelle dans quelles circonstances il a reçu cette distinction du Saint-Père, distinction qui n'est pas individuelle puisqu'elle se reporte sur toutes les œuvres catholiques et sociales auxquelles M. Duthoit a apporté son concours. Nous devons nous réjouir de cette marque de bienveillance du Chef de l'Eglise, adressée à la grande famille de l'Union Catholique.

Le dévoué conseiller d'arrondissement tient à présenter ses meilleurs vœux pour l'an prochain à tous les assistants. Il leur souhaite une meilleure année que celle qui se termine, surtout, dit-il, au moment où les dévouées religieuses infirmières de l'hospice de la ville vont quitter leurs vieillards. Jusqu'à ce jour, la femme avait toujours été respectée, et la religieuse était, par dessus-tout, vénérée et aimée, et voilà que les sectaires brisent toutes les barrières pour arriver à leur but. Demain, les saintes filles qui ont depuis 7 ans prodigué leur dévouement aux hospitalisés, vont quitter la ville, chassées par nos maîtres actuels. Nous ne laisserons pas partir ces dignes filles sans leur envoyer notre salut et notre sympathie. (Applaudissements répétés).

M. Duthoit émet ensuite le vœu que le nombre, déjà si important, des adhérents de l'Union Catholique devienne chaque jour plus grand, afin d'opposer une digue infranchissable aux assauts des gens du bloc.

L'orateur salue en passant M. Diligent, le jeune et zélé président du Cercle d'études de l'Institut populaire de l'Epeule, qui, il y a quelques jours, dans une réunion socialiste, faisait ressortir la beauté du Christianisme et le grandeur de ses enseignements.

M. Duthoit souhaite de tout cœur aux ouvriers présents d'avoir de l'occupation toute l'année et un salaire justement rémunérateur.

Citant ensuite toutes les œuvres charitables établies dans la ville, il retient tout particulièrement celle des Jardins ouvriers et salue l'initiatrice de leur établissement à Croix ; ainsi que l'œuvre du Comité libre des écoles catholiques qui répare les injustices commises par nos maîtres momentanés.

Cette nomenclature terminée, l'éloquent et énergique défenseur des belles causes sociales et religieuses émet le vœu que toutes ces œuvres prospèrent de plus en plus et se concentrent autour de l'Union catholique dont il est heureux de saluer le dévoué président.

Je souhaite enfin, s'écrie-t-il, que l'année qui va commencer soit meilleure que celle qui va terminer, que la brume dans laquelle nous vivons disparaisse enfin pour faire place au beau et magnifique soleil de la liberté (Applaudissements répétés).

M. H. Brouillard, vice-président, après avoir rappelé à nouveau la vaillante intervention de M. Diligent à la conférence de M. Delory, donnée dimanche dernier à Roubaix, prie le jeune orateur catholique de dire quelques mots.

Ce dernier profite de cette circonstance pour dire que nos adversaires ne nous reprochent jamais d'être trop catholiques ; mais toujours de ne pas l'être assez.

M. Diligent fait appel aux jeunes, il rappelle pour s'excuser, dit-il, lui, jeune, de vouloir faire la leçon à ceux qui sont plus âgés que les volontaires de la République étaient tous des jeunes et que c'était presque des enfants qui battaient la charge. Cette péroraison est saluée par une ovation enthousiaste.

M. H. Bonssemart, du comité-directeur, propose de chanter un vivat en l'honneur de M. Diligent.

Un concert improvisé a suivi cette belle réunion.

Un amateur d'alcool a pénétré nuitamment dans la cave de l'estaminet tenu par Mme Accard, angle des rues du Petit-Boutique et Saint-Jacques, en descellant le soupirail et a enlevé une cruche d'amer de cinq litres, une autre de le même capacité contenant de l'essence de térébenthine, trois litres de malaga, trois d'anis, une vingtaine de bouteilles de vin, un litre de rhum et un litre de cognac ; environ pour 70 francs.

Ce sont deux agents de Roubaix qui, en faisant leur tournée vers 3 heures du matin, ont aperçu une lumière dans la cave de Mme Accard ; cette dernière a été, il y a quelques temps, victime d'un attentat criminel commis par un nommé Granez.

Le même individu, sans doute, a descellé la grille de la cave de l'estaminet de Mme Wydem, rue de la Limite, et a été probablement dérangé car il n'a rien emporté.

Emancipée. — Une vache rousse a été recueillie à la ferme Catteau, rue Jacquard, après avoir erré toute la nuit dans les environs.

M. le Maire ne recevra pas le Jour de l'An.

CROIX. — Naissances. — Georges Marcq, rue Courbet, 38. — Fernands Honoraz, rue Neuve, 14.

WASQUEHAL

Les réceptions officielles. — L'Administration municipale a fait annoncer qu'elle recevra officiellement à la Mairie, samedi, de 5 à 6 heures.

HEM. — Du 28 décembre. — Naissance. — Edmond Dufermont, Place.

WILLEMS. — Du 28 décembre. — Naissance. — Nella Dufour, Belle-Vue.

LYS. — Du 28 décembre. — Naissances. — Félicia Decourcelle, rue de Lens. — Gustave Declercq, rue Kléber.

Décès. — Pierre Wilkens, 21 ans, tisserand, rue du Vert-Pré. — Verspieste, présenté sans vie, rue Pasteur.

FOREST. — Du 28 décembre. — Mariage. — Arthur Lemire, 30 ans, garçon d'hôtel, à Lugny, et Héloïse Houzet, 25 ans, sans profession, à Forest.

ANNAPES. — Du 28 décembre. — Naissance. — Mélanie Saisse, rue des Haliots.

Décès. — Paul Baratte, 25 ans, garçon boucher, route de Tournai. — Augustine Lamotte, 82 ans, ménagère, rue de Marchienelle. — Marguerite Bataille, 3 mois, Grande-Rue.

Cadeaux utiles. — Une boîte de joliis *Gants Perrin* trouvent toujours le *meilleur accueil*. C'est un *présent élégant et pratique*.

Magasin de vente, 80, rue Nationale, *Lille*.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du jeudi 29 décembre

Séance ouverte à 9 h. 20.

Présidence de M. Dron, maire. Traitement des conseillers présents. M. Loridan, secrétaire élu.

Le Conseil adopte différents rapports concernant le budget de l'Espierre et donne un avis favorable à l'achat, par les Hospices, d'une ferme et de 16 hectares à adjoindre à la ferme de la Bourgogne. La dépense d'achat serait de 312 000 francs.

La sauvegarde des nourrissons a coûté depuis sa fondation qui date de l'été dernier 26 à 27.000 francs. On vote 10.000 francs pour combler l'insuffisance de la somme prévue.

Répartiteurs. — Un seul changement est apporté à la liste. M. Jules Dassonville remplace M. Auguste Ducoulombier.

Construction de chaussée pavée entre le rue du Levant et la rue Augereau pour le trafic de la nouvelle gare aux marchandises. On vote 2 500 fr.

Emplacement de la foire. — Est renvoyée à la commission de la voirie et des marchés, une pétition des forains protestant contre l'utilisation de la place Thiers.

Ecole des Beaux-Arts. — Crédits supplémentaires. — Les devis n'ont pas été dépassés, dit M. le maire. *Seulement*, l'architecte a ajouté au fronton qui coûte environ 17 000 francs ; une maison de concierge, un mur de clôture, un trottoir.

M. Saison regrette le mauvais goût de la guérite du concierge accolée à l'école.

M. le Maire réplique : « Je sais, M. Saison, qu'on appelait cette maison « une maison de Beer. »

Un crédit de 20.229 fr. 33 est voté.

Budget communal

La tâche d'établir « des prévisions aussi exactes que possible » était « d'autant moins aisée que le présent exercice accuse des mécomptes dans les recettes prévues ».

Et M. Dron ajoute : « Nos finances manquent d'élasticité et nous sommes obligés de resserrer les services dépensiers, d'apporter un contrôle vigilant et un grand souci d'économie dans la gestion de tous ceux qui rapportent, si nous ne voulons être acculés à une situation difficile ». Ces doléances ne sont point de saison après les fanfaronnades et les extravagances d'antan. Les Tourquennaoie en prendront-ils bonne note cette fois,

Mais M. Dron cherche des excuses à cette situation précaire qu'il a faite à cette ville, aux finances si prospères, au temps où des Roussel-Desfontaines et des Hassebroucq en étaient les premiers magistrats. D'abord il accuse « la situation générale de la région », comme si lui, député, ne savait pas que c'est au Bloc qu'il faut attribuer le marasme actuel ; comme s'il n'était pas l'un des membres de ce Bloc?... Et puis, M. le Maire souligne les nécessités des œuvres d'assistance et des œuvres scolaires. Passe pour les premières ; mais pour les secondes, si M. Dron a obéré les finances communales, c'est qu'il l'a bien voulu : M. le Maire nous ruinerait plutôt que de ne pas fermer jusqu'à la dernière les écoles de Frères et de Sœurs.

Donc « le tableau des recettes est peu réjouissant » et — surcroît de malaise — « nous avons en perspective un accroissement de dépenses. » Telle est la noire situation budgétaire que nous a faite l'administration radicale-socialiste.

Nous avons déjà dit notre avis sur les dépenses occasionnées par la sauvegarde des Nourrissons. 30.000 fr. sont inscrits au budget de 1905 mais « seraient bien vite insuffisants » si M. Dron ne comptait sur la charité des catholiques. A la bonne heure !... on mettra les catholiques hors la loi pour tout excepté pour le paiement des impôts et les générosités à consentir sur sommation des persécuteurs !...

La construction de la nouvelle gare et celle d'un boulevard de ceinture vont nécessiter de grosses dépenses, tant pis pour le budget qui ne se tient en équilibre que grâce à la complaisance des chiffres, car le budget de 1904, en apparence, se tenait bien mais, en fin d'année, M. le Maire, lui-même, a été obligé de convenir qu'il avait « des mécomptes sérieux ».

Nous reviendrons sur les pointe de détail.

Les recettes sont prévues pour	4.272.375 19
Les dépenses	4 260.533 74
Excédent des recettes	2.841 45

Les réceptions du jour de l'an (*Communiqué*). — L'Administration municipale a l'honneur d'informer les Corps constitués et MM. les fonctionnaires qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Adjudication. — Jeudi, à 3 h. de l'après-midi, il a été procédé, à l'Hôtel-de-Ville, par M. Emile Lecomte, adjoint au maire, assisté de MM. Auguste Ducoulombier et Jules Delespierre, conseillers municipaux, en présence de MM. le Receveur municipal de l'octroi, à l'adjudication, pour trois années de la fourniture des effets d'habillement des agents de l'octroi de Tourcoing.

Ont soumissionné : MM. Desfossés, Miston et Cie, de Paris, et Félix Boutry, de Lille.

M. Félix Boutry a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 5 fr. 25 0/0.

Syndicat de l'industrie du bâtiment. — Mercredi soir a eu lieu au café Moors, boulevard Gambetta, dans la grande salle du 1er étage, la réunion de la plupart des entrepreneurs de Tourcoing syndiqués ou non syndiqués. On sait toute l'importance de l'industrie du bâtiment dans notre ville, qui compte plus de 250 entrepreneurs de toutes catégories. La réunion avait pour but de former à Tourcoing un syndicat général de l'industrie du bâtiment et d'en nommer la commission administrative.

Ont été élus :

Président : M. Augustin Masquilier fils, entrepreneur de travaux publics et particuliers, juge au tribunal de commerce.

Vice-présidents : M. Jules Lahousse, entrepreneur de charpente et de menuiserie, membre de la Chambre de commerce.

M. Léon Chentry, entrepreneur de peinture et de vitrerie, membre du Conseil de Prud'hommes.

Trésorier : M. Benjamin Destrebecq, entrepreneur de marbrerie.

Secrétaire : M. Ch. Desnoyette fils, entrepreneur de charpente et de menuiserie.

Secrétaire-adjoint : M. Ch. Tonnel, entrepreneur de plomberie et de zinguerie.

Membres : M. Louis Bauque, membre du Conseil des prud'hommes, entrepreneur de charpente en fer et de serrurerie.

M. Charles Parent, entrepreneur de plomberie et de zinguerie.

MM. Descamps-Lamend, entrepreneur de plafonnage ; Gustave Leclercq, entrepreneur de maçonnerie ; Burnez-Demay, entrepreneur de serrurerie et de fumisterie.

Automobile contre calandre. — Jeudi, vers midi et demi, la calandre de M. Jules Macke, entrepreneur de battage de tapis, à Mouvaux, rue de Lille, passait rue des Orphelins. En sens inverse de la direction que suivait l'attelage, arrive à une grande vitesse, une automobile portant le n° 448-D.

Les deux véhicules se heurtèrent. La calandre eut un brancard brisé et les harnais du cheval qui y était attelé furent déchirés : dégâts 150 francs.

Quant à l'automobile, il se tira de l'aventure sans avarie et est vite qu'on ne connaît pas encore le nom de son propriétaire.

Accidents de travail. — Victor Dutillaul, 50 ans, cardeur, rue Sainte-Barbe, a l'annulaire droit retissé par la « poulette-bosse » de son métier. Docteur Delcossez ; repos de 15 jours.

— Arthur Boanet, 24 ans, frappeur à la gare, s'est fait une plaie à l'index droit en roulant une tôle. Docteur Bruaet ; quinze jours de repos.

— J.-B. Caen, 22 ans 1/2, manœuvre, rue de Rotterdam, a eu la main gauche écrasée et un métacarpien fracturé en manœuvrant un wagonnet. Docteur Desbonnet ; repos de cinq semaines.

— Frédéric Duponchel, 64 ans, laveur, rue de Gand, 385, a eu le médius gauche écrasé et fracturé par le faux-fond d'une laveuse. Docteur Decherf ; repos de cinq semaines.

Un vol sur une voiture. — Rue de Menin, jeudi, à 6 h. 1/2 du matin, M. Dupont, fermier au Clinquet, descendit de sa voiture et entra dans une maison pour y faire une livraison de lait. Pendant sa courte absence, deux malfaiteurs escaladèrent le marchepied de sa voiture et en enlevèrent un panier de beurre avec lequel ils s'empressèrent de déguerpir. M. Dupont sortait alors de chez son client. Il se mit à la poursuite des voleurs en criant qu'on veuille bien les arrêter.

Son frère Jules, fermier aux Orions, débouchait à l'extrémité de la rue. Il sauta de sa voiture et s'élança sur les deux voleurs, lesquels lâchèrent le panier de beurre et réussirent à s'échapper. L'essentiel, c'est que M. Dupont soit rentré en possession de sa marchandise.

MM. les cambrioleurs. — Les époux François Delporte, rue de la Mackellerie (Blanc-Seau), sont tous deux occupés dans une usine. Hier, dans la matinée, tandis qu'ils étaient au travail, des malfaiteurs ont brisé une fenêtre donnant sur la cour de leur habitation et ont pénétré dans l'intérieur. Ils ont fouillé les meubles et dans l'un d'eux ils ont trouvé une somme de 75 francs qu'ils ont emportée. Une plainte a été déposée entre les mains de M. Proix, commissaire du 1er arrondissement.

Vagabond. — Les gendarmes ont mis en état d'arrestation, jeudi matin, le nommé Walter Joacker, 25 ans, sans profession ni domicile. Cet homme né à Zevole, province d'Over-Issel, vient d'Anvers et ne peut justifier d'aucun moyen d'existence.

Deux extradés. — Adolphe Yœns, 33 ans, manœuvre, né à Beeveren (Belgique), s'est rendu coupable de vols qualifiés à la suite desquels il s'était réfugié en France. Condamné par défaut à 10 ans de travaux forcés par la Cour d'assises de Gand, son extradition fut demandée. Yœns fut arrêté à Amiens et, jeudi soir, les gendarmes de Tourcoing furent chargés de le remettre aux autorités belges.

— Juliette Dupret, 31 ans, ménagère, née à Roubaix, réclamée par le parquet de Courtrai pour excitation de mineures à la débauche, a également été remise jeudi soir aux gendarmes belges.

A la frontière. — Cinq individus expulsés ont été conduits jeudi après-midi à l'extrême limite du territoire français.

Etat-civil de Tourcoing

du 29 décembre

Naissances. — Leclercq Marie, rue des Cinq-Voies. — Tanghe Désiré, rue de Madagascar. — Gloriaux Albert, rue Nationale, 122. — Delebaye Jean, rue de la Bourgogne, 516. — Denormo Henri, rue des Champs. — Desrumeux Arthur, rue de Belfort, 47.

Décès. — Gallens Jeanne, 29 jours, rue Achille-Testelin, 122. — Facque Henri, 8 m., rue de la Cloche, 2. — Mortreux Joseph, 2 mois, rue du Clinquet, 43.

HALLUIN

MORT D'UNE PETITE FILLE

brûlée par l'eau bouillante

Mercredi matin vers 9 heures, Mme Marie Kesteloot-Dekeyser, au gravier de Bousbecque, vaquait à son ménage. Ses deux enfants, Julienne âgée de 4 ans et Firmin de 2 ans, jouaient à ses côtés. La mère ôta du poêle une marmite d'eau bouillante et la déposa à terre.

En jouant, Firmin poussa sa sœur qui tomba dans la marmite. La mère la retira mais la petite fille avait déjà tout le dos et les jambes brûlées.

Le docteur Piarchon ne put que prévoir une issue fatale.

Hier matin, jeudi, à 7 h. 1/2, la petite Julienne rendait le dernier soupir après de cruelles souffrances.

Le corset droit seul s'adapte aux modes nouvelles, si gracieuses et si élégantes. Achetez le Corset Nouveau Style, le plus souple et le plus hygiénique des corsets, *14, rue Esquermoise*, à Lille.
La maison n'a pas de succursale.

RONCQ

La fraude en automobile

Une prise d'une vingtaine de mille francs.

Le sous-brigadier Dancoisne de la brigade d'Halluin droite, remarquait mercredi vers 5 heures du soir, dans une rue de cette ville, une automobile qui s'arrêtait de temps à autre devant une habitation et repartait pour revenir ensuite, des ballots étaient chargés sur l'auto. M. Dancoisne alla avertir le poste de douanes situé à « La Baraque » en face de la ferme Coisne, à Roncq.

M. Moreau, sous lieutenant, prit immédiatement ses dispositions. Le sous-brigadier Capieux et le préposé Alresse furent mis de faction à « La Baraque » tandis que M. Moreau, Dancoisne, Puchen, sous-brigadiers, et Tréboux, préposé allaient se poster à la garde de Roncq pour fermer la barrière au passage de l'auto. Plus de dix automobiles passèrent se suivant à des courts intervalles, toutes furent visitées.

Attaque mouvementée à la Baraque

Vers huit heures et demie, l'automobile suspecte, éclairée par quatre phares lumineux, arriva à une vive allure.

Le douanier Alresse cria d'arrêter, mais le chauffeur força l'allure et dirigea sa machine sur le préposé. Celui-ci, s'étant garé, tira plusieurs coups de revolver en l'air pour avertir le sous-brigadier Capieux. Celui-ci, placé cent mètres plus loin, au milieu de la route, réitéra les sommations.

Le chauffeur hésitait et cria « voilà ! voilà » mais arrivé à quelques mètres du douanier il partit à toute vitesse sur le sous brigadier qui n'eut que le temps de se jeter de côté. Saisissant alors son sac de couchage M. Capieux le lança dans les roues de l'automobile, les roues de devant passèrent au-dessus de l'obstacle mais le sac vira et s'engagea dans la roue de derrière et bloqua

Dépêches de la Nuit

Légion d'honneur

Sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Grands Croix. — Les généraux Brugère et Metzinger.

Grands Officiers. — Les généraux de Torcy, Pendezec, Herson, Dubois et Lachapelle.

Commandeurs : Les généraux Loyer, adjoint au commandant supérieur de la défense de Lille ; Robara, commandant la 1e brigade d'infanterie.

Officiers : MM. le chef de bataillon Boulanger à Valenciennes ; Leclercq, chef de bataillon au 1er territorial ; Chaumont, chef d'escadron de réserve à l'état-major de l'artillerie du 1er corps.

Sont nommés chevaliers :

MM. Bruno, cap. d'inf. hors cadre à l'état-major du 1er corps ; Meurs, cap. au 33e ; Morice, cap. au 33e ; Burnichon, adj. au 33e ; Gaufriand, offi. d'adm. de 1re cl à l'atelier de construction de Douai ; Pruvost, offi. d'adm. de 1re cl. à la direction de Lille ; Dubinder, offi. d'adm. de 2e cl. à l'atelier de construction de Douai ; Blandet, offi. d'ad. de 1re cl. à Boulogne-sur-Mer

MM. Lambert, capitaine au 84e ; Levi, chef de bataillon au 110e ; Mathis, capitaine au 110e ; Clerc, capitaine au 127e ; Pruvost, capitaine d'habillement au 145e.

LA MORT DE M. SYVETON

M. Bouchard a interrogé le docteur Tholmer, MM. Potel, Ménard, Noilhan et Mme Syveton.

Le docteur Tholmer